Guide des scores et fiches ressources Evaluations CP/CE1

Guide des scores

A l'appui de la restitution des résultats des élèves aux évaluations, le MEN diffuse aux écoles un guide des scores de CP pour les évaluations CP et CE1 à destination des enseignants (30 pages au CP et 40 au CE1).

Des seuils de réussites, spécifiques à chaque exercice, définissent trois profils :

- élèves en difficulté pour lesquels le résultat à l'exercice pointe un besoin particulier ;
- élèves aux acquis fragiles ;
- élèves au-dessus du seuil de réussite.

Chaque exercice est justifié par un texte très succinct présentant l'état de la recherche sur les compétences (« pourquoi ce test ? »). Les ressources proposées ne font jamais référence (ou très peu) à des travaux de recherche.

Pour chaque exercice, une liste de difficultés possibles est proposée, avec des formulations qui interrogent sur leur capacité à éclairer les enseignants sur les travaux de leurs élèves (exemple « l'élève a des difficultés à retenir le nom des nombres de 1 à 10 »). Aucune piste n'est suggérée pour analyser la source des erreurs.

Les enseignants de la classe auront accès également à une présentation en arborescence des différents domaines testés avec la liste nominative des élèves dont les résultats se situent en deçà du premier ou du deuxième seuil. En complément, un tableau regroupe l'ensemble détaillé des résultats saisis.

Un document nominatif individuel positionne l'élève par rapport aux seuils dans chaque exercice. C'est ce document qui doit être remis en famille, uniquement dans le cadre d'une rencontre enseignant/parent.

Fiches ressources

Des fiches ressources lecture et mathématiques en lien avec les exercices des évaluations sont disponibles sur Eduscol. Elles se déclinent en plusieurs points :

- les compétences visées, le « pourquoi de ce test » ;
- les types de difficultés rencontrées par l'élève, des suggestions d'activités d'exercices accompagnées de liens ressources
- et un calendrier d'actions.

Un « calendrier d'actions » est programmé, souvent à l'échelle du mois ou du trimestre.

Commentaires du SNUipp-FSU

Les explications à l'appui des exercices auraient gagné à être communiquées aux enseignants en amont de la diffusion du protocole. Elles restent cependant trop péremptoires pour emporter la conviction et légitimer l'inadaptation de ces tests cognitifs aux compétences scolaires maîtrisées par les élèves de début de CP et de CE1.

Les profils d'élèves fondés sur deux seuils fournissent des données assez grossières, inutiles à des enseignants attentifs aux élèves avec lesquels ils interagissent quotidiennement depuis un mois et demi. En l'absence d'analyses didactiques permettant d'affiner l'interprétation des erreurs, les guides des scores n'ont aucune valeur ajoutée pour aider les enseignants à proposer des remédiations efficientes à leurs élèves. De plus, les profils se révèlent peu ou pas fiables du fait de la réalité de la passation des évaluations (temps et consignes aménagés, aides proposées, partage des réponses entre élèves)

Les fiches ressources diffusées sur Eduscol, globalement peu opérationnelles et sans innovation pédagogique, ne peuvent tenir lieu que de propositions. Elles ne font pas référence (ou très peu) à des travaux de recherche (en particulier en didactique de la lecture ou des mathématiques), mais renvoient à des ressources institutionnelles des équipes des DSDEN. Le lexique utilisé (capacités attentionnelles, focus attentionnel, masquage latéral...) renvoie parfois à celui de l'analyse des troubles et pourrait préparer à une médicalisation de la difficulté scolaire.

Les fiches ne présentent pas davantage d'analyses des obstacles à la réussite des élèves. Les suggestions d'activité proposées sont fondées sur les orientations et partipris des notes parues au BO en avril, du guide orange CP et des programmes ajustés : automatisation de compétences isolées par entraînement répétitif, maîtrise du code privilégiée dans une conception étapiste des apprentissages, pas de référence à des projets porteurs de sens pour faire entrer les élèves en difficulté dans la culture de l'écrit. La construction du sens se résume à l'acquisition du vocabulaire. Les aides intéressantes sont celles élaborées sous le précédent ministère (ex : *Eduscol : Apprendre à comprendre les récits ou Langage et littérature : les pratiques culturelles*). A noter que la méthode Borel-Maisonny est promue, au moment opportun de sa réédition...

L'immense majorité des exercices proposés en lecture sont centrés sur la grapho phonologie, et confirme le parti pris du ministère reposant sur l'acquisition du code comme préalable d'une compréhension dont l'acquisition n'est jamais problématisée. Une telle conception mécanique n'a pourtant pas fait ses preuves autrement qu'en organisant l'école du tri social et ne répond en rien au défi de la compréhension fine (inférences implicites) pointé par les évaluations PIRLS. .

Ces fiches ressources ne sauraient être imposées à des enseignants qui doivent garder la maîtrise de la conception de leurs enseignements. C'est là une condition *sine qua non* de la mise en place de situations d'apprentissages adaptés aux besoins des élèves.

Les calendriers proposés excluent de fait l'idée que les élèves empruntent des chemins différents pour apprendre: aucune différenciation n'est proposée, aucune différence de rythme d'apprentissage n'est envisagée.

Conclusion

Le ministère part du principe qu'il suffit, pour permettre à l'élève de progresser, de répéter des procédures en vue de les automatiser et de renouveler l'évaluation du type de compétence entraînée.

Si l'automatisation et la répétition font partie intégrante des apprentissages, elles ne peuvent en être l'alpha et l'oméga. Dans le traitement de la difficulté scolaire, l'enseignant de la classe est isolé : aucune mention des RASED, aucune proposition de formation même en autonomie. Il lui est demandé d'avoir une attention particulière aux élèves en difficulté et d'ajuster son enseignement en fonction des besoins repérés. Ce faisant, le ministère renvoie la responsabilité de l'échec des élèves aux enseignants et se dédouane de toute responsabilité dans un contexte de dotation insuffisante en postes pour généraliser la baisse des effectifs et de total repli d'une formation continue dont sont actuellement privés les professeurs des écoles.

Dès lors, quel sens attribuer à ce développement d'une « culture de l'évaluation » fondée sur de tels protocoles? Censées venir en aide aux élèves dans leurs apprentissages, ces évaluations nationales relèvent davantage de tests cognitifs, générateurs de stress et d'anxiété. Censées donner un éclairage scientifique sur la maîtrise de compétences, les conditions de passation, si restrictives qu'elles mettaient en péril la relation de confiance élèves/enseignants, ont obligé à des adaptations locales (consignes, temps de passation) qui leur enlèvent toute prétention de fiabilité, assise sur des résultats généralisables. En outre, confié à des sous-traitants dans des conditions de protection des données sujettes à caution, le traitement statistique des réponses a été pris dans des impasses techniques, chronophages au-delà du raisonnable pour les personnels et excédant de loin les 5h d'APC consenties en quise de récupération, sans prise en compte du temps de restitution aux familles. Dans ces conditions, la communication ministérielle n'est qu'instrumentalisation au service de la validation péremptoire d'une politique éducative portée par un homme providentiel, qui se soustrait elle-même à l'évaluation indépendante du CNESCO, habilement remplacé par une organisation dont les trois-quarts des membres seront nommés par le ministre...

Pour dénoncer une opération de « blanchiment » de la mise sous contrôle des pratiques enseignantes qui serait renforcée par la comparaison publique de résultats discutables gommant les particularités des publics scolaires, le SNUipp-FSU maintient son appel à témoignages auprès la profession, invitée à instruire les débats nécessaires dans les collectifs professionnels et avec les parents d'élèves pour obtenir l'abandon d'un dispositif inoffensif contre le creusement des inégalités scolaires. Un argumentaire spécifiquement consacré aux enjeux de la communication des résultats aux familles sera prochainement diffusé. Le SNUipp-FSU réaffirme son soutien aux équipes pédagogiques qui ont fait le choix de se réapproprier le protocole et/ou n'ont pas procédé à la saisie des réponses.

Le Secteur Educatif